

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 MARS 2019

Etaient présents : Mmes BIGOT, FÉVRIER, HUBERT, PEREIRA
MM. PANNIER, POUSSE, RICHET, JOURDAIN, FOURNIER, GOUPY,
RADIGUE, SIMON

Etaient absents / excusés : Mme PASQUIER

Secrétaire de Séance : Mme HUBERT

L'an deux mil dix neuf, le vingt deux mars à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 15 mars 2019, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur PANNIER Olivier, Maire.

Le compte rendu de la réunion du 1^{er} mars 2019 ne suscite aucune remarque particulière.

✓ **Effectif de l'Ecole Claire Fontaine à la rentrée scolaire 2019/2020**

Par courrier en date du 7 mars dernier, l'Inspectrice d'Académie a arrêté pour Saint Ouen en Belin une mesure de retrait de poste à l'école Claire Fontaine suite à la consultation du Comité Technique Spécial Départemental des 31 janvier et 7 février 2019 et du Conseil Départemental de l'Education Nationale en date du 26 février 2019.

Monsieur le Maire indique par ailleurs les actions menées par Madame FONTENEL-PERSONNE, Députée et Messieurs VOGEL et DE NICOLAY, Sénateurs concernant les fermetures de classes à la rentrée scolaire 2019/2020.

Compte tenu de l'effectif estimé entre 125 et 131 élèves à la rentrée 2019/2020 mais aussi les risques de triples niveaux dans des classes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, s'oppose à cette fermeture de classe projetée par l'inspection académique à la rentrée scolaire 2019/2020.

Cette délibération sera adressée aux sénateurs et à Mme la Députée.

✓ **Projet travaux voirie 2019 et convention groupement de commandes avec la Commune de Saint Biez en Belin**

Suite à la réunion de la commission aménagement rural en date du 26 janvier 2019, Messieurs PANNIER et POUSSE ont rencontré Monsieur POTTIER de l'agence ATESART pour l'estimation des travaux projetés.

Les estimations de Monsieur POTTIER sont présentées aux conseillers avec notamment les travaux à réaliser en 2019 :

- Revêtement bi-couche Route de l'Epine avec une partie mitoyenne avec la commune de Saint Biez en Belin
- Reprofilage de la Route de la Valinière (1^{ère} partie) en BB 0/6

- Reprofilage de la Route de la Valinière (2^{ème} partie mitoyenne avec la commune de Saint Biez en Belin) en BB 0/6
- Reprofilage de la Route de la Valinière (3^{ème} partie) en BB 0/6
- Revêtement bi-couche Route de la Croix
- Création d'une voie centrale Place des Comtes de Belin avec variantes (1 – en enrobé noir, 2 – en enrobé de couleur claire)
- Réfection d'une partie de la cour de l'école en enrobé avec reprofilage des pentes pour évacuation des eaux pluviales

Le montant total de ces travaux est estimé pour Saint Ouen en Belin à 52 997,50 € HT (variante 1 de la place des Comtes de Belin) et à 54 917.50 € HT (variante 2 de la Place des Comtes de Belin).

Pour la réalisation des travaux mitoyens avec la commune de Saint Biez en Belin, Monsieur PANNIER propose de demander à la commune de Saint Biez en Belin la signature d'une convention de groupement de commandes. Cette convention concerne les travaux de voirie d'une partie des routes de l'Épine et de La Valinière où la commune de Saint Ouen en Belin sera le coordonnateur du groupement de commandes. Cette convention en annexe est donc présentée au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- est favorable à l'exécution de ces travaux avec la variante 2 pour la Place des Comtes de Belin
- autorise Monsieur le Maire à proposer à la commune de Saint Biez en Belin une convention de groupement de commandes pour les travaux mitoyens d'une partie des routes de l'Épine et de La Valinière
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes avec la commune de Saint Biez en Belin
- autorise Monsieur le Maire à effectuer la consultation d'entreprises dans le cadre des marchés publics à procédure adaptée.

✓ Vote des subventions 2019

La commission Vie Associative s'est réunie le 11 mars prochain pour étudier l'attribution des subventions pour le budget 2019.

Un tableau récapitulatif des propositions de la commission est distribué aux conseillers municipaux.

Monsieur RICHET indique que les subventions proposées cette année ont été revalorisées d'environ 2% et comporte notamment une subvention exceptionnelle de 2 526 € pour la classe découverte.

Par ailleurs, Monsieur RICHET fait part au Conseil Municipal que l'activité Cinéma portée par l'Association Familles Rurales est déficitaire tous les ans (en 2018, déficit de 1 522,32 €) : il conviendra donc à l'avenir de prévoir pour le maintien de cette animation une participation financière de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'inscrire 10 000 € à l'article 6574 (Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé) du Budget 2019 de la commune dont 1062,75 € reste à attribuer (voir annexe détaillée).

✓ Préparation Budget Primitif 2019 de la commune

Monsieur PANNIER présente le projet de Budget Primitif 2019 :

En recettes de fonctionnement :

- l'excédent de fonctionnement 2018 de 214 260,86 € : il est proposé d'affecter 120 000 € à l'article 1068 (affectation du résultat) de la section investissement et 94 260,86 € imputé à l'article 002 (excédent de fonctionnement).
- les impôts directs sont estimés à 369 047 € soit 7 569 € de plus qu'en 2018 et le budget a été préparé sans augmentation des taux sachant que les bases ont été revalorisées de 2,2% et que la Communauté de Communes devrait augmenter la taxe foncière bâti et la taxe GEMAPI.
- Les chiffres concernant les dotations n'étant actuellement pas connus, le budget est préparé avec ceux de 2018.

En dépenses de fonctionnement :

- les travaux sur le réseau des eaux pluviales financés par la Communauté de Communes seront compensés à 25% des dépenses HT en fonctionnement dans le cadre des allocations compensatrices et à 50% des dépenses HT en investissement dans le cadre d'un fonds de concours. En 2019, les travaux pour la commune concernent la route de la Rouzière et la route des Trois Maillets pour environ 90 000 €.
- Les travaux de voirie sont estimés à 70 000 € à l'article 615231 (Voirie) et la fourniture de voirie à 12 000 € à l'article 60633 (fourniture de voirie).
Ces travaux concernent le reprofilage et les enduits en enrobé.

En investissement :

- Un tableau récapitulatif des recettes et des dépenses est distribué où les besoins en investissement sont listés. Il est rajouté la réfection des toilettes de la Mairie pour 3 000 € ainsi qu'un branchement EDF à l'espace Familles pour 4 000 €.
- La section investissement est donc déséquilibrée mais il conviendra d'ajuster le 5 avril prochain avec les recettes relatives aux dotations.

✓ Questions d'Actualité

➤ Commission de contrôle des élections

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture a adressé l'arrêté portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune.

Sont donc désignés jusqu'au prochain renouvellement intégral du Conseil Municipal en qualité :

- de conseiller municipal, Monsieur GOUPY Jean-Raymond, membre titulaire et Monsieur SIMON Loïc, suppléant
- de délégué du Préfet, Monsieur BIGOT Guy, membre titulaire et Madame FONTAINE Martine, suppléant
- de délégué du Tribunal de Grande Instance, Monsieur LESIOUR Jean-Claude, membre titulaire et Monsieur BULTEAU Gilles, suppléant

Ainsi, pour les élections européennes du 26 mai 2019, cette commission de contrôle devra se réunir entre le 2 et le 5 mai prochain.

➤ **Pour information**

Les élèves de la classe CP de l'école Claire Fontaine partis en classe découverte du 11 au 15 mars dernier ont adressé une carte postale en remerciement de la subvention octroyée.

La presse sera invitée le 24 avril prochain concernant l'aventure de Gabriel COULON à la 4L Trophy 2019.

Monsieur POUSSE indique que l'entreprise COLAS est favorable à la reprise des dégradations rapides de la route des Landes refaite en 2013.

Monsieur RADIGUE remercie Monsieur PANNIER pour sa présence à la réunion de présentation des 24 VTT le 15 mars dernier.

Monsieur FOURNIER fait part aux conseillers municipaux que la tribune du Stade nécessiterait des travaux de prolongement de la toiture (« casquette ») pour préserver les spectateurs de la pluie.

Les spectacles de St Ouen fête l'été seront axés sur le cirque le 5 juillet prochain et la projection du film en plein air sera effectuée le samedi 6 juillet lors des 24h VTT.

La journée intitulée « Escapades » du 27 avril prochain aura deux randonnées dont l'arrivée est prévue à Saint Ouen à l'espace Familles. Le matériel sera fourni par les partenaires (CDC, Ruche, etc...).

Monsieur RICHET informe le Conseil Municipal que la commission menus souhaite expérimenter la préparation ponctuelle de repas végétariens d'ici la fin de l'année scolaire.

Monsieur RICHET indique que la participation des familles à l'école de Musique de l'Orée de Bercé Belinois est augmentée de 1%.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le Vendredi 5 Avril 2019 à 20h 30.

La séance est levée à 23h 30

La Secrétaire de séance,